

FICHE D'AIDE A LA DESIGNATION DE BENEFICIAIRE(S) CAPITAL DECES LIBRE (300% DE SAB¹) CGN Prévoyance – Dispositif 2016

Cette « Fiche d'aide à la désignation de bénéficiaire(s) capital libre » vise à vous proposer des exemples de cas possibles et d'illustrations de désignation, pour vous aider dans la rédaction d'une désignation de bénéficiaire(s).

La désignation de bénéficiaire(s) du capital décès libre **relève d'un choix personnel**. En aucun cas la CGP ne peut rédiger à votre place une désignation.

INFORMATION SUR LES MODALITES DE DESIGNATION

Pour rappel, le formulaire de désignation est à remplir **uniquement si la clause de désignation par défaut ne vous convient pas**.

A tout moment, vous pouvez réaliser une désignation de bénéficiaire(s) (personne physique et/ou morale) ou modifier celle déjà réalisée, via le formulaire mis à disposition par la CGP sur l'espace prévoyance du site www.ensembleprotectionsociale.fr.


AIDE POUR REALISER UNE DESIGNATION

A- Identifiez un(des) bénéficiaire(s)

- soit en le(s) nommant


	Nom & Prénom, ou lien de parenté	Date de naissance	Adresse (complète)	Si utile, répartition des 300% de capital libre (en %, « à parts égales », etc.)
Exemple :	DUPONT (née DUMOULIN) Marie	01/01/1985	30 place d'Italie 75013 PARIS	300%

- soit en faisant apparaître le lien de parenté²

	Nom & Prénom, ou lien de parenté	Date de naissance	Adresse (complète)	Si utile, répartition des 300% de capital libre (en %, « à parts égales », etc.)
Exemple :	Mes enfants nés ou à naître			A parts égales entre eux
	<input checked="" type="checkbox"/> à défaut du (ou des) bénéficiaire(s) précédent(s)			300%
	Mon conjoint			

B- Si vous désignez plusieurs bénéficiaires, trois possibilités :


1- Désignez un bénéficiaire unique des 300% du capital libre, et envisagez l'éventualité de sa disparition prématurée en cochant la case « à défaut... » pour le bénéficiaire suivant.

	Nom & Prénom, ou lien de parenté	Date de naissance	Adresse (complète)	Si utile, répartition des 300% de capital libre (en %, « à parts égales », etc.)
Exemple :	DUPONT (née DUMOULIN) Marie	01/01/1965	30 place d'Italie 75013 PARIS	300%
	<input checked="" type="checkbox"/> à défaut du (ou des) bénéficiaire(s) précédent(s)		30 place d'Italie 75013 PARIS	300% à parts égales
	<input checked="" type="checkbox"/> à défaut du (ou des) bénéficiaire(s) précédent(s)		1 rue d'Amboise 69002 LYON	300%
	DURAND Jean	02/02/1970	69002 LYON	

2- Ventiler les 300% de votre capital libre entre les bénéficiaires.

	Nom & Prénom, ou lien de parenté	Date de naissance	Adresse (complète)	Si utile, répartition des 300% de capital libre (en %, « à parts égales », etc.)
Exemple :	DUPONT (née DUMOULIN) Marie	01/01/1965	30 place d'Italie 75013 PARIS	100%
	à défaut du (ou des) bénéficiaire(s) précédent(s)		30 place d'Italie 75013 PARIS	150% à parts égales
	Mes enfants nés ou à naître			
	à défaut du (ou des) bénéficiaire(s) précédent(s)		1 rue d'Amboise 69002 LYON	50%
	DURAND Jean	02/02/1970	69002 LYON	

3- Combiner les deux possibilités précédentes.

	Nom & Prénom, ou lien de parenté	Date de naissance	Adresse (complète)	Si utile, répartition des 300% de capital libre (en %, « à parts égales », etc.)
Exemple :	DUPONT (née DUMOULIN) Marie	01/01/1965	30 place d'Italie 75013 PARIS	A parts
	à défaut du (ou des) bénéficiaire(s) précédent(s)		30 place d'Italie 75013 PARIS	égales
	Mes enfants nés ou à naître			
	<input checked="" type="checkbox"/> à défaut du (ou des) bénéficiaire(s) précédent(s)		1 rue d'Amboise 69002 LYON	300%
	DURAND Jean	02/02/1970	69002 LYON	

1. Salaire annuel brut calculé par l'employeur au moment du sinistre. Se référer à la notice d'information pour accéder à l'exhaustivité des dispositions contractuelles du CGN Prévoyance. 2. Au delà des liens de parenté suivants : conjoint, partenaire de Pacs, père, mère, frères, sœurs, enfants ; il est préférable de nommer votre (vos) bénéficiaire(s) pour faciliter leur identification.

EXEMPLES DE CAS DE DESIGNATION DE BENEFICIAIRE DU CAPITAL DECES LIBRE (300% de SAB¹)

CAS 1 – Je souhaite que mes 2 enfants perçoivent à parts égales la totalité de mon capital décès libre, et s'ils sont décédés avant moi, que le capital décès libre revienne à mon partenaire de Pacs.

Illustration : M DUPONT est pacsé avec Marie DUMOULIN, et a 2 enfants. M DUPONT souhaite que ses enfants puissent bénéficier à parts égales de son capital décès libre en priorité, et s'ils sont décédés avant lui, « à défaut » que le capital décès libre revienne à Marie, sa partenaire pacsée.

Nom & Prénom, ou lien de parenté	Date de naissance	Adresse (complète)	Si utile, répartition des 300% de capital libre (en %, « à parts égales », etc.)
DUPONT Etienne	01/01/2010	30 place d'Italie 75013 PARIS	A parts
à défaut du (ou des) bénéficiaire(s) précédent(s)		30 place d'Italie 75013 PARIS	égales
DUPONT Elise	02/02/2015	75013 PARIS	
✓ à défaut du (ou des) bénéficiaire(s) précédent(s)		30 place d'Italie 75013 PARIS	300%
DUMOULIN Marie	03/03/1980	75013 PARIS	

CAS 2 – Je souhaite que mon concubin puisse percevoir la totalité de mon capital décès libre, et s'il est décédé, que mon capital libre soit réparti à mon frère et ma sœur.

Illustration : Mme DURAND, sans enfants, est en couple avec François DUFOR. Mme DURAND souhaite que son concubin puisse bénéficier de son capital décès libre en priorité, et si François est décédé avant elle, « à défaut » que le capital décès libre revienne à son frère Pierre pour 1/3 du capital libre, et à sa sœur Julie pour 2/3 du capital libre.

Nom & Prénom, ou lien de parenté	Date de naissance	Adresse (complète)	Si utile, répartition des 300% de capital libre (en %, « à parts égales », etc.)
DUFOR François	01/01/1985	30 place d'Italie 75013 PARIS	300%
✓ à défaut du (ou des) bénéficiaire(s) précédent(s)		1 rue d'Amboise 69002 LYON	100%
DURAND Pierre	02/02/1990	69002 LYON	
à défaut du (ou des) bénéficiaire(s) précédent(s)		1 rue d'Amboise 69002 LYON	200%
DURAND Julie	01/01/1995	69002 LYON	

CAS 3 – Je souhaite que mon conjoint et mes enfants perçoivent la même part du capital décès libre.

Illustration : M. DUBOIS est marié et a 3 enfants. M. DUBOIS souhaite que sa conjointe Isabelle et leurs 3 enfants Antoine, Sophie, et Bruno, puissent bénéficier de son capital décès libre à parts égales.

Nom & Prénom, ou lien de parenté	Date de naissance	Adresse (complète)	Si utile, répartition des 300% de capital libre (en %, « à parts égales », etc.)
DUBOIS (née DUPONT) Isabelle	01/01/1965	30 place d'Italie 75013 PARIS	
à défaut du (ou des) bénéficiaire(s) précédent(s)		2 rue d'Amboise 69002 LYON	
DUBOIS Antoine	02/02/1985	69002 LYON	
à défaut du (ou des) bénéficiaire(s) précédent(s)		5 rue Nationale 59000 LILLE	
DUBOIS Sophie	03/03/1990	59000 LILLE	
à défaut du (ou des) bénéficiaire(s) précédent(s)		30 place d'Italie 75013 PARIS	
DUBOIS Bruno	04/04/1995	75013 PARIS	

*Pour information :
Sans indication de % de répartition ou mention manuscrite de votre part (ex. « à parts égales »), le capital libre est de fait réparti à parts égales entre les bénéficiaires de même rang.*

Nota bene : Au jour de sa désignation (01/01/2016) au titre du capital supplémentaire, Bruno ayant moins de 25 ans a droit à 100% du SAB, et Isabelle en tant que conjointe a droit à 200% du SAB. Si M DUBOIS veut une répartition égale entre ses enfants en cumul, il doit modifier sa désignation (voir CAS 4 ci dessous).

CAS 4 – J'ai 3 enfants dont 1 de moins de 25 ans : comment faire pour qu'ils aient le même capital décès en cumul (capital décès libre + capital décès supplémentaire)

Important : Quelle que soit la désignation libre effectuée, un capital décès supplémentaire est versé à votre conjoint/partenaire de Pacs (200% du SAB), et/ou à vos enfants de moins de 25 ans (100% du SAB). **Il est donc important de prendre en compte cet élément dans la répartition de votre capital libre et de revoir si nécessaire dans le temps votre désignation de capital décès libre.** Pour plus d'informations consultez l'outil d'aide à la désignation mis à disposition sur l'espace prévoyance de notre site internet www.ensembleprotectionsociale.fr.

Illustration : M DUBOIS est marié et a 3 enfants : Antoine, Sophie, et Bruno qui a moins de 25 ans. M DUBOIS souhaite que ses 3 enfants bénéficient du même capital décès cumulé (libre + supplémentaire).

Résumé des capitaux décès de M. DUBOIS :

Bénéficiaires	Capital décès supplémentaire	Capital décès libre	Cumul
Isabelle (conjoint)	200%	0%	200%
Antoine (+25 ans)	0%	133,33%	133,33%
Sophie (+25 ans)	0%	133,33%	133,33%
Bruno (-25 ans)	100%	33,33%	133,33%
		300%	

Désignation des bénéficiaires du capital libre de M. DUBOIS

Nom & Prénom, ou lien de parenté	Date de naissance	Adresse (complète)	Si utile, répartition des 300% de capital libre (en %, « à parts égales », etc.)
DUBOIS Antoine	02/02/1985	2 rue d'Amboise 69002 LYON	133,33%
à défaut du (ou des) bénéficiaire(s) précédent(s)		5 rue Nationale 59000 LILLE	133,33%
DUBOIS Sophie	03/03/1990	59000 LILLE	
à défaut du (ou des) bénéficiaire(s) précédent(s)		30 place d'Italie 75013 PARIS	33,33%
DUBOIS Bruno	04/04/1995	75013 PARIS	

Pour information :

- Si l'un des bénéficiaires décède, sa part de capital libre sera versée aux autres bénéficiaires au prorata de leurs parts respectives.
- Si l'ensemble des bénéficiaires désignés sont prédécédés, la clause de désignation par défaut s'appliquera pour le versement de votre capital libre.

¹. Salaire annuel brut calculé par l'employeur au moment du sinistre. Se référer à la notice d'information pour accéder à l'exhaustivité des dispositions contractuelles du CGN Prévoyance.